

PROFIL DE PRODUIT

DESCRIPTION GÉNÉRIQUE Vinyl ester novolac

UTILISATION COURANTE Un système de revêtement pour confinement secondaire à usage multiple pour recouvrement de tapis renforcé de fibre de verre (65 mils ou 1625 µ) ou sous forme de mortier sur tapis renforcé de fibre de verre offrant une protection très résistante aux produits chimiques. Offre une protection contre les produits chimiques agressifs, les cycles thermiques ainsi qu'aux impacts et l'abrasion.

COULEURS 00GR Gris.

SYSTÈMES DE PEINTURES

APPRÊTS Séries 208, 241, 251SC.

COUCHE DE FOND FLEXIBLE 206SC (substitut optionnel pour la couche de fond de mortier/coulis de la Série 252SC). Référez-vous à la fiche technique du produit pour de plus amples informations.

COUCHES DE FINITION Série 120-5001 ou 252SC **N.B. :** Une couche de substance saturante constituée de liquides 252SC est nécessaire pour noyer le tapis de fibre de verre avant d'appliquer la couche de finition. Cependant, en cas d'utilisation d'une couche de fond flexible de la Série 206SC, veuillez utiliser une couche de substance saturante 237SC ou 239SC.

PRÉPARATION DE LA SURFACE

BÉTON Préparez les surfaces par une méthode adaptée à l'exposition et à l'utilisation. Référez-vous à la fiche technique appropriée de couche primaire pour des recommandations particulières.

Allouez au béton neuf coulé sur place un période de durcissement minimum de 28 jours à 24°C (75°F). Vérifiez la sécheresse du béton en utilisant du chlorure de calcium tel que décrit et conformément à ASTM F 1869 "Standard Test Method for Measuring Moisture Vapor Emission Rate of Concrete Subfloor Using Anhydrous Calcium Chloride" (la transmission de vapeur d'eau ne doit pas dépasser trois livres par 1,000 pi.ca. sur une période de 24 heures), à l'aide d'une sonde tel que précisé et conformément à F 2170 "Standard Test Method for Determining Relative Humidity in Concrete using in-situ Probes" (l'humidité relative ne doit pas excéder 80%), ou à l'aide d'une pellicule plastique tel que décrit et en conformité avec D 4263 "Standard Test Method for Indicating Moisture in Concrete by the plastic Sheet method" (aucune humidité présente). **N.B. :** Les essais (tests) mentionnés ci-haut ne peuvent assurer d'éviter des problèmes reliés à l'humidité avec les dalles de béton existantes. Ceci est tout particulièrement vrai si la présence d'une membrane étanche sous la dalle ne peut être confirmé, ou si le béton est contaminé par de l'huile, déversement chimique, silicates non réagi, chlorures de même que si on soupçonne une réaction alcaline silicate (alkali silicate reaction ou ASR).

Préparez la surface de béton conformément à la norme NACE No 6/SSPC-SP13 "Joint Surface Preparation Standards" et les directives techniques ICRI. Abrasez au jet, grenailage, jet d'eau ou mécaniquement la surface de béton afin d'enlever la laitance, agent de mûrissement, durcisseur, scellant et autres contaminants tout en procurant un profil de surface égal ou supérieur à ICRI-SP 3. Les grandes fissures, les manques et autres imperfections de surface doivent être comblés avec un produit de remplissage ou de surfacage. **N.B. :** Lorsque la teneur en humidité est supérieure à 3 livres sur 1,000 pieds carré ou l'humidité relative surpasse 80%, les Séries 208 ou 241 peuvent être utilisé en remplacement comme primaire. Veuillez vous référer aux fiches techniques des Séries 208 ou 241 pour de plus amples informations.

TOUTES LES SURFACES Doivent être propres, sèches, et exemptes d'huile, de graisse et autre contaminants.

FICHE TECHNIQUE

CONCENTRATION VOLUMIQUE DES SOLIDES Théoriquement 98% (mêlé) La Série 252SC contient un monomère réactif et une certaine perte se produira pendant l'application et le durcissement. Les extraits secs réels par volume varieront selon la température et la circulation de l'air. Référez-vous aux taux de garnissage.

ÉPAISSEUR DU FEUIL SEC RECOMMANDÉE

Couche de fond résineuse : 6,0 à 12,0 mils (150 à 305 micromètres).

Couche de fond de mortier/coulis : 60 à 80 mils.

Substance saturante : 8,0 à 12,0 mils (200 à 305 micromètres).

Couche de finition : 4,0 à 12,0 mils (100 à 305 micromètres).

TEMPS DE DURCISSEMENT

Température	Avant couche de finition	Mise en service	Durcissement complet
75 °F (24 °C)	6 à 24 heures	24 heures	72 heures

Si plus de 24 heures se sont écoulées entre les couches, la surface enduite de ChemBloc doit être scarifiée mécaniquement avant d'appliquer la couche de finition. **N.B. :** Un durcissement de 24 heures est nécessaire avant de permettre la circulation des personnes, le confinement secondaire et l'exposition à certains produits chimiques doux. Communiquez avec votre représentant Tnemec ou les services techniques de Tnemec.

COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV)

Non dilué: 0,2 lb/gallon (23 g/l)

NOMBRE DE CONSTITUANTS

Ensemble de confinement à la résine (RCK) - Deux : Partie A (base) et partie B (catalyseur)
Ensemble de confinement au mortier (MCK) - Trois : Parties A (base), B (catalyseur) et C (agrégat)

EMBALLAGE

	PARTIE A	PARTIE B	PARTIE C	Produit (mêlé)
RCK	1 seau de 3 gallons	1 bouteille 4 onces	S.O.	1,5 gallon
MCK	1 seau 3 gallons	1 bouteille 4 onces	1 sac 30 livres	3 gallons

N.B. : Le tapis renforcé en fibre de verre (S211-0215) est mesurée en pi² et vendue en rouleaux de 38 po x 500 pi (1.500 pi²). Il n'est pas vendu sur mesure. (Vendu séparément pour les deux tailles d'ensemble.)

POIDS NET PAR GALLON

9,07 ± 0,25 lb (4,12 ± 0,11 kg) (parties A et B mélangées)

TEMPÉRATURE D'ENTREPOSAGE

Minimum 35 °F (2 °C) Maximum 90 °F (32 °C)

N.B. : Le produit devrait être stocké à une température entre 70 °F et 90 °F (21 °C et 32 °C) pendant au moins 48 heures avant l'utilisation.

RÉSISTANCE THERMIQUE

(Sec) Continu 300 °F (149 °C) Intermittent 325 °F (163 °C)

CHEMBLOC® | SÉRIE 252SC

DURÉE DE CONSERVATION

Partie A : 3 mois à 35 °F à 49 °F (2 °C à 9 °C), 2 mois à 50 °F à 79 °F (10 °C à 26 °C), 1 mois à 80 °F à 90 °F (27 °C à 32 °C). Ne stockez pas le produit à la température au-dessous de 35 °F (2 °C) ou au-dessus de 90 °F (32 °C). EN RAISON DE LA NATURE RÉACTIVE DES RÉSINES D'ESTER DE VINYLE ET DE LEUR DURÉE DE CONSERVATION LIMITÉE, NOUS VOUS SUGGÉRONS D'UTILISER CE PRODUIT DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS. LES CONDITIONS DE STOCKAGE SUR LE CHANTIER ÉTANT AU-DELÀ DU CONTRÔLE DE TNEMEC, CE PRODUIT N'EST PAS RETOURNABLE.

POINT D'ÉCLAIR - SETA
SANTÉ ET SÉCURITÉ

Partie A : 74 °F (23 °C) Partie B : 176 °F (80 °C)

Ce produit contient des peroxydes organiques et d'autres ingrédients chimiques considérés comme dangereux. Lisez attentivement l'étiquette d'avertissement sur le contenant et la fiche signalétique pour connaître les renseignements importants sur la santé et la sécurité avant d'utiliser ce produit.

Gardez hors de la portée des enfants.

APPLICATION

TAUX DE GARNISSAGE

Avant de commencer, obtenez et lisez complètement le Guide d'installation et d'application de confinement auxiliaire.

	Mils secs (micromètres)	Mils humides (micromètres)	pi ² /ensemble (m ² /ensemble)
Couche de fond résineuse (RCK)	6,0 - 12,0 (150 - 305)	6,0 - 12,0 (150 - 305)	200-400 (18,6-37,1)
Couche de fond de mortier/coulis (de MCK) †	60,0 - 80,0 (1525 - 2030)	60,0 - 80,0 (1525 - 2030)	60-80 (5,7-7,4)
Couche de substance saturante (RCK)	8,0 - 12,0 (205 - 305)	8,0 - 12,0 (205 - 305)	200-300 (18,6-27,9)
Couche de finition (RCK)	4,0 - 12,0 (100 - 305)	4,0 - 12,0 (100 - 305)	200-600 (18,6-55,7)

† Les taux de garnissage sont basés sur l'ajout de tout le produit de remplissage de la partie C. **N.B.:** Le taux de garnissage peut varier en fonction de l'application si celle-ci est effectuée à l'horizontale ou à la verticale. **N.B.:** Les taux pratiques d'étalement sont basés sur des applications typiques effectuées sur place. Les taux d'étalement réels varieront selon le profilage et les irrégularités de la surface. L'application d'un revêtement sous l'épaisseur de feuil sec minimale ou au-dessus de l'épaisseur du feuil sec maximale recommandée peut nuire au rendement de la peinture.

MÉLANGE

Utilisez une perceuse à vitesse variable avec une lame de boîte. Mélangez lentement la partie A et ajoutez la partie B tout en continuant de mélanger pendant au moins deux minutes. Assurez-vous que toute la partie B est mélangée avec la partie A en raclant les parois du seau avec une spatule flexible. **N.B. :** Un grand volume de produit durcira rapidement s'il n'est pas appliqué ou réduit en volume.

Attention : Ne pas resceller le produit mélangé. Un risque d'explosion peut être créé.

Couche de fond de mortier/coulis : Si un mortier de couche de fond est nécessaire, ajouter lentement un sac de 30 livres du produit de remplissage de la partie C (S211-0214) aux liquides mélangés jusqu'à ce que tout le produit de remplissage de la partie C soit mélangé de façon homogène. Le rendement sera approximativement de 3 gallons. Pour un coulis de couche de fond rempli, le contenant de produit de remplissage de la partie C peut être réduit d'approximativement 6 lb ou 20 %.

DILUTION

Ne pas diluer.

DURÉE DE VIE EN POT

30 à 35 minutes à 75 °F (24 °C). L'augmentation de la température de produit réduira de manière significative la durée de vie en pot.

APPLICATION

Application avec un tapis renforcé de fibre de verre (RCK) : Appliquez uniformément avec le rouleau les liquides mélangés (parties A et B) à un taux de 6,0 - 12,0 mils ou à un taux de 200-400 pi²/ensemble (18,6-37,1 m²).

Application avec un tapis renforcé au mortier/fibre de verre (MCK) : Appliquez uniformément à la truelle le mélange des liquides des parties A et B et du produit de remplissage de la partie C (S211-0214) à un taux d'environ 60 - 80 mils ou de 60-80 pi²/ensemble (5,7-7,4 m²) jusqu'à obtenir une finition lisse et régulière.

Renfort et substance saturante : Profitez que la couche de fond est encore humide pour étendre et comprimer le tapis renforcé en fibre de verre (S211-0215) dans la surface. En utilisant un rouleau à nervure, aplanissez la fibre de verre pour éliminer toutes les poches d'air. Une fois le tapis mis en place, noyez-le immédiatement dans une couche de substance saturante de la Série 252SC (d'approximativement 8,0 à 12,0 mils ou 200-300 pi²/ensemble (18,6-27,9m²)) jusqu'à ce que le tapis de fibre de verre soit complètement humecté et que l'air emprisonnée soit totalement expulsée. **Attention: Lorsqu'appliqué à la verticale la couche de saturation doit être d'une épaisseur suffisante afin de seulement mouiller le tapis de fibre de verre. Toute tentative de bâtir un feuillet par dessus le tapis pourrait créer la formation de coulures ou des affaissements.**

OUTILS D'APPLICATION

Couche de fond résineuse, substance saturante et couche de finition : Pinceau, rouleau, raclette. Seulement les petites surfaces au pinceau. Utilisez un rouleau à nervure ou un couteau large pour comprimer et enfoncer le tapis renforcé de fibre de verre dans la résine et la couche de fond remplie d'agrégat.

Couche de fond de mortier/coulis : Raclette, truelle, rouleau.

N.B. : Pour des instructions détaillées, référez-vous au guide de préparation de surface et d'application du confinement auxiliaire.

TEMPÉRATURE DE SURFACE

Minimum 55 °F (13 °C), optimum 65 °F à 80 °F (18 °C à 27 °C), maximum de 90 °F (32 °C). La température du substrat devrait être au moins 5 °F (3 °C) au-dessus du point de rosée. Le revêtement ne durcira pas au-dessous de la température de surface minimum. Afin d'éviter le dégazage, la température du béton doit être stabilisé ou en mode descendante. Le matériau ne doit pas être appliqué sous les rayons du soleil.

TEMPÉRATURE DU MATÉRIAU

Pour un rendement optimal en ce qui a trait à l'application et la manipulation, la température du produit durant l'application devraient se situer entre 70 °F et 90 °F (21 °C et 32 °C). La température affectera la maniabilité du produit. Les températures fraîches augmentent la viscosité et diminuent la maniabilité du produit. Les températures chaudes diminueront la viscosité et raccourciront la durée de vie en pot. CE PRODUIT NE DEVRAIT PAS ÊTRE APPLIQUÉ AU-DESSOUS D'UNE TEMPÉRATURE DE 60 °F (16 °C).

NETTOYAGE

Rincez et nettoyez tout l'équipement immédiatement après usage avec du xylène ou du méthyléthyle-cétone (MEK).

CHEMBLOC® | SÉRIE 252SC

GARANTIE ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ DU VENDEUR : Tnemec Company, Inc. garantit uniquement que ses revêtements attestés par la présente répondent aux normes de composition de Tnemec Company, Inc. LA PRÉSENTE GARANTIE DÉCRITE DANS LE PARAGRAPHE CI-DESSUS REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QUI S'ÉTENDE AU-DELÀ DE LA PRÉSENTE DESCRIPTION. Le seul et exclusif recours de l'acheteur à l'encontre de Tnemec Company, Inc. est le remplacement du produit dans l'éventualité où une défectuosité du produit est constatée, et le recours exclusif ne peut pas être considéré comme n'ayant pas atteint son objectif essentiel dès lors que Tnemec est disposée à fournir à l'acheteur un produit de remplacement comparable. AUCUN AUTRE RECOURS (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES POUR PERTES DE BÉNÉFICES, PERTE DE VENTES, DOMMAGE À LA PERSONNE OU DOMMAGE MATÉRIEL, DOMMAGE ENVIRONNEMENTAL OU TOUTE AUTRE PERTE ACCESSOIRE OU INDIRECTE) NE SERA À LA DISPOSITION DE L'ACHETEUR. Les renseignements techniques et les applications du présent document sont fournis pour établir un profil général du revêtement et des procédures appropriées en matière d'application de revêtement. Les résultats d'essais de performance ont été obtenus dans un environnement contrôlé et Tnemec Company n'allègue pas que ces essais ou tout autre essai représentent précisément tous les environnements. Étant donné que les facteurs d'application, environnementaux et de conception peuvent varier sensiblement entre eux, il est nécessaire de faire preuve de prudence au niveau de la sélection et de l'utilisation du revêtement.

